

**CONGRÈS
ANNUEL** | 2026
Patinage Québec

**FINANCES & AMENDEMENTS DE
PATINAGE QUÉBEC
et GOUVERNANCE DES OBNL**



**PATINAGE
QUÉBEC**

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Répondre à vos questions sur les finances et les amendements aux règlements généraux de Patinage Québec
- Vos documents de référence pour préparer vos questions:
 - Rapport financier au 31 mars 2026;
 - Prévisions budgétaires 2026-2027;
 - Amendements proposés aux règlements généraux
- Quelques rappels pour la gouvernance de votre organisme



AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Patinage Québec



DÉMARCHES POUR LES AMENDEMENTS

- Comité de gouvernance a révisé les règlements généraux à l'automne 2025;
- Amendements ont été approuvés au conseil d'administration du 18 novembre 2025;
- Amendements doivent être ratifiés lors de l'AGE du 9 mai 2026.



MODIFICATION AU CODE DE GOUVERNANCE

1 DÉFINITIONS	Commentaires et explications
<u>1.12.13 Personne liée</u> : Personnes unies par les liens du sang, du mariage, de l'union de fait ou de l'adoption sont des personnes liées.	Ajout de la définition afin d'ajuster les règlements généraux en conformité avec la modification au code de gouvernance des OBNL québécois en loisir et en sport. Cette modification se trouve dans l'article 6,3 sur l'éligibilité des administrateurs.

6. CONSEIL D'ADMINISTRATION	Commentaires et explications
6.3 Critères d'éligibilité : Sont inhabiles à siéger à titre d'Administrateur les personnes suivantes: d. Les propriétaires <u>ou des personnes liées à des propriétaires</u> ou les membres du personnel d'entreprises privées ou des membres du personnel d'organismes liés à Patinage Québec par une entente de biens ou de services;	Modification au code de gouvernance des OBNL québécois en loisir et en sport



MODIFICATION AU NOMBRE DE MANDATS

6. CONSEIL D'ADMINISTRATION	Commentaires et explications
<p data-bbox="163 514 1722 602">6.3 Critères d'éligibilité : Sont inhabiles à siéger à titre d'Administrateur les personnes suivantes:</p> <p data-bbox="224 619 1722 808">g. L'Administrateur qui termine son troisième <u>quatrième</u> mandat ou le représentant des associations régionales qui termine son sixième <u>huitième</u> mandat et qui n'est pas redevenu éligible à présenter sa candidature conformément à l'article « Renouvellement du mandat ».</p>	<p data-bbox="1753 514 2384 756">Le code de gouvernance recommande une implication entre 6 à 10 ans. Lors de la révision des règlements généraux, le minimum a été choisi.</p> <p data-bbox="1753 822 2384 1059">Pour assurer la continuité du conseil d'administration tout en renouvelant sa composition, il est proposé de prolonger à huit ans l'implication des administrateurs.</p>



6. CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.5 Renouvellement du mandat : Sous réserve des cas d'exceptions cités ci-dessous, un Administrateur qui termine son ~~troisième~~ quatrième mandat consécutif, ou dans le cas de l'Administrateur représentant les présidents des associations régionales son ~~sixième~~ huitième mandat consécutif, ne peut déposer sa candidature à titre d'Administrateur. Il devient éligible à nouveau lors de l'Assemblée générale annuelle qui suit celle où il est devenu inéligible.

Pour l'Administrateur nommé, le conseil d'administration ne peut nommer la même personne à titre d'Administrateur nommé pour plus de deux (2) mandats consécutifs, ni nommer une personne qui, en date de la dernière Assemblée générale annuelle immédiatement précédente, a rempli le nombre maximal de mandats à titre d'Administrateur.

Une personne qui a exercé les fonctions d'Administrateur nommé pendant deux (2) mandats consécutifs et qui, par la suite, se porte candidate aux élections à titre d'Administrateur élu ne sera éligible que pour ~~deux (2)~~ trois (3) mandats consécutifs, à titre d'Administrateur élu. De même qu'une personne qui a exercé les fonctions d'Administrateur élu pendant deux (2) mandats consécutifs et qui par la suite est nommée par le conseil d'administration à titre d'Administrateur nommé, il ne sera éligible que pour deux (2) mandats consécutifs, à titre d'Administrateur nommé. De même que toute combinaison de mandats consécutifs à titre d'Administrateur nommé et élu qui aurait pour effet de cumuler plus de ~~six (6)~~ huit (8) années de mandats consécutifs.

Pour l'Administrateur représentant des Entraîneurs professionnels et l'Administrateur représentant les présidents des associations régionales, une personne qui a exercé les fonctions d'Administrateur représentant les Entraîneurs professionnels pour ~~trois (3)~~ quatre (4) mandats consécutifs ou les fonctions d'Administrateur représentant les présidents des associations régionales pour ~~six (6)~~ huit (8) mandats consécutifs et qui, par la suite, se porte candidate aux élections à titre d'Administrateur élu ne sera éligible que pour un maximum de pour ~~trois (3)~~ quatre (4) mandats consécutifs, à titre d'Administrateur, incluant les mandats complétés précédemment.



QUESTIONS

Amendements aux règlements généraux



FINANCES DE PATINAGE QUÉBEC



COMMENT ÇA FONCTIONNE

- Rôle du conseil d'administration
- Rôle du comité d'audit
- Rôle de la direction



RAPPORT FINANCIER

Au 31 mars 2026



AUDIT INDÉPENDANT

Réalisé par BeauKher inc



OPINION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Selon l'avis de l'auditrice indépendante, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



ÉTAT DES RÉSULTATS AU 31 MARS 2026

	Réel 2025-2026	Réel 2024-2025
COMPTES PRODUITS		
Total des subventions	733 042 \$	1 114 952 \$
Total des revenus autonomes	3 044 170 \$	2 674 478 \$
TOTAL DES PRODUITS	3 777 212 \$	3 789 430 \$
COMPTES CHARGES		
TOTAL DES CHARGES	3 490 517 \$	3 444 324 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	286 694 \$	345 106 \$



PRODUITS À L'ÉTAT DES RÉSULTATS - SUBVENTIONS

COMPTES PRODUITS		2025-2026	2024-2025
Subventions			
	Ministère de l'Éducation	613 745 \$	716 652 \$
	Institut National du Sport	49 250 \$	25 000 \$
	Union internationale de patinage (ISU)	36 471 \$	- \$
	Patinage Canada	20 000 \$	147 800 \$
	Autres subventions	13 576 \$	25 500 \$
	Tourisme Québec	- \$	100 000 \$
	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	- \$	100 000 \$
Total des subventions		733 042 \$	1 114 952 \$



PRODUITS À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

REVENUS AUTONOMES

COMPTES PRODUITS		2025-2026	2024-2025
Revenus autonomes			
	Patinage Canada	1 400 590 \$	1 288 925 \$
	Inscriptions	1 289 227 \$	1 181 700 \$
	Ventes	104 492 \$	34 460 \$
	Placements Sports	92 512 \$	6 448 \$
	Revenu d'intérêts sur placements	69 972 \$	56 266 \$
	Sanctions de compétitions	63 747 \$	65 054 \$
	Commandites	13 201 \$	17 191 \$
	Levée de fonds	9 980 \$	20 852 \$
	Billetterie	450 \$	415 \$
	Autres revenus	- \$	3 166 \$
Total des revenus autonomes		3 044 170 \$	2 674 478 \$



PRODUITS À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

OCTROI DE PATINAGE CANADA

	2025-2026	2024-2025
Cotisation des adhérents	1 227 741 \$	1 125 374 \$
Cotisation des entraîneurs	49 167 \$	45 572 \$
Tests	123 682 \$	117 979 \$
Total	1 400 590 \$	1 288 925 \$



CHARGES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

COMPTES CHARGES		2025-2026	2024-2025
Salaires et avantages sociaux		1 050 076 \$	940 613 \$
Quote-part et subventions redistribuées aux régions et aux hôtes		565 974 \$	821 631 \$
Hébergement, per diem et repas		508 790 \$	467 373 \$
Honoraires contractuels		399 793 \$	350 742 \$
Frais de déplacements		362 367 \$	298 884 \$
Frais de locations		235 058 \$	249 604 \$
Matériels et équipements		102 867 \$	88 743 \$
Frais et fournitures de bureau		59 507 \$	46 018 \$
Intérêts et frais bancaires		53 977 \$	52 595 \$
Bourses		53 963 \$	41 720 \$
Inscriptions		48 882 \$	26 491 \$
Télécommunications et informatique		16 295 \$	18 529 \$
Amortissement des immobilisations corporelles		12 990 \$	10 944 \$
Frais divers		10 408 \$	11 622 \$
Honoraires professionnels		9 570 \$	11 090 \$
Mauvaises créances		- \$	7 725 \$
TOTAL DES CHARGES		3 490 517 \$	3 444 324 \$



ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

	Affecté	Investi en immobilisations	Non affecté	Total 2026	Total 2025
<u>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</u>	400 500 \$	32 834 \$	849 829 \$	1 283 163 \$	938 058 \$
Insuffisance des produits sur les charges			286 694 \$	286 694 \$	345 105 \$
Acquisition d'immobilisation		62 034 \$	(62 034 \$)		
Amortissement d'immobilisation		(12 990 \$)	12 990 \$		
Affectations nettes de l'exercice	<u>400 000 \$</u>		<u>(400 000 \$)</u>		
<u>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</u>	<u>800 500 \$</u>	<u>81 877 \$</u>	<u>687 482 \$</u>	<u>1 569 857 \$</u>	<u>1 283 163 \$</u>



BILAN - ACTIF

	2026	2025
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 387 270 \$	1 359 387 \$
Débiteurs	409 817 \$	287 475 \$
Placements à long terme réalisables au cours du prochain exercice	75 144 \$	281 383 \$
Frais payés d'avance	88 185 \$	51 619 \$
Stocks	47 698 \$	50 323 \$
	2 008 114 \$	2 030 187 \$
PLACEMENTS	1 442 745 \$	1 201 147 \$
IMMOBILISATIONS	81 877 \$	32 833 \$
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	<u>3 532 736 \$</u>	<u>3 264 167 \$</u>



BILAN – PASSIF

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

	2026	2025
Créditeurs	342 962 \$	274 453 \$
Produits perçus d'avance	609 915 \$	696 551 \$
Apports reportés	1 010 000 \$	1 010 000 \$
TOTAL DU PASSIF	1 962 877 \$	1 981 004 \$



BILAN – ACTIF NET

	2026	2025
<u>ACTIF NET</u>		
AFFECTÉ	800 500 \$	400 500 \$
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	81 877 \$	32 834 \$
NON-AFFECTÉ	687 482 \$	849 829 \$
	1 569 859 \$	1 283 163 \$
<u>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET</u>	3 532 736 \$	3 264 167 \$



FLUX DE TRÉSORERIE

	2026	2025
Rentrées (sorties) de fonds nettes des activités de fonctionnement	331 515 \$	984 268 \$
Rentrées (sorties) de fonds nettes des activités d'investissement	(303 632 \$)	(769 479 \$)
Rentrées (sorties) de fonds nettes des activités de financement		
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	27 883 \$	214 789 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 359 387 \$	1 144 598 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 387 270 \$	1 359 387 \$
Placements	1 442 745 \$	1 201 147 \$
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à la fin	2 830 015 \$	2 560 534 \$



QUESTIONS

Rapport financier au 31 mars 2026



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

2026-2027



HYPOTHÈSES DE DÉPART POUR LE BUDGET

- Même soutien financier du gouvernement du Québec sans la bonification;
- Augmentation de la masse salariale;
- Continuité des activités autonomes de Patinage Québec;
- Investissement pour la réalisation de la planification stratégique;
- Projets financés en partie par le legs des Championnats du monde et l'encaissement du fonds de réserve du programme Placements Sports.



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026-2027

	Budget 2026-2027	Réel 2025-2026
COMPTES PRODUITS		
Total des subventions	673 807 \$	733 042 \$
Total des revenus autonomes	2 808 601 \$	3 044 170 \$
TOTAL DES PRODUITS	3 482 408 \$	3 777 212 \$
COMPTES CHARGES		
TOTAL DES CHARGES	3 549 735 \$	3 490 517 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(67 328) \$	286 694 \$



PRODUITS - SUBVENTIONS

COMPTES PRODUITS

Budget
2026-2027

Réel
2025-2026

Subventions

Ministère de l'Éducation	475 576 \$	613 745 \$
Institut National du Sport	25 000 \$	49 250 \$
Union internationale de patinage (ISU)	11 231 \$	36 471 \$
Patinage Canada	161 500 \$	20 000 \$
Autres subventions	500 \$	13 576 \$
Total des subventions	673 807 \$	733 042 \$



PRODUITS – REVENUS AUTONOMES

		Budget	Réel
		2026-2027	2025-2026
COMPTES PRODUITS			
Revenus autonomes			
	Patinage Canada	1 426 597 \$	1 400 590 \$
	Inscriptions	1 082 353 \$	1 289 227 \$
	Ventes	60 905 \$	104 492 \$
	Placements Sports	65 751 \$	92 512 \$
	Revenu d'intérêts sur placements	86 983 \$	69 972 \$
	Sanctions de compétitions	62 470 \$	63 747 \$
	Commandites	14 083 \$	13 201 \$
	Levée de fonds	9 040 \$	9 980 \$
	Billetterie	420 \$	450 \$
	Autres revenus	- \$	- \$
Total des revenus autonomes		2 808 601 \$	3 044 170 \$



CHARGES

		Budget 2026-2027	Réel 2025-2026
COMPTES CHARGES			
	Salaires et avantages sociaux	1 188 648 \$	1 050 076 \$
	Quote-part et subventions redistribuées aux régions et aux hôtes	504 125 \$	565 974 \$
	Hébergement, per diem et repas	523 264 \$	508 790 \$
	Honoraires contractuels	478 662 \$	399 793 \$
	Frais de déplacements	317 097 \$	362 367 \$
	Frais de locations	242 114 \$	235 058 \$
	Matériels et équipements	84 965 \$	102 867 \$
	Frais et fournitures de bureau	68 499 \$	59 507 \$
	Intérêts et frais bancaires	792 \$	53 977 \$
	Bourses	51 800 \$	53 963 \$
	Inscriptions	26 199 \$	48 882 \$
	Télécommunications et informatique	23 734 \$	16 295 \$
	Amortissement des immobilisations corporelles	12 990 \$	12 990 \$
	Frais divers	16 793 \$	10 408 \$
	Honoraires professionnels	10 055 \$	9 570 \$
	Mauvaises créances	- \$	- \$
TOTAL DES CHARGES		3 549 735 \$	3 490 517 \$



QUESTIONS

Prévisions budgétaires 2026-2027



GOUVERNANCE DES OBNL

Quelques rappels



SUIVI DE CONFORMITÉ

Avec les politiques sur les associations régionales et sur les clubs et les écoles de patinage



OBLIGATIONS ENVERS PATINAGE CANADA



- Inscrire le club ou l'école de patinage
- S'assurer que tous les patineurs, les officiels, les bénévoles et les administrateurs actifs au club ou à l'école de patinage sont des adhérents en règle de Patinage Canada;
- Verser toutes les cotisations dues et s'acquitter de toutes ses dettes envers Patinage Canada;
- Acheminer les résultats de tests et les paiements



INSCRIPTION DU CLUB OU DE L'ÉCOLE DE PATINAGE

- Compléter l'adhésion de l'organisation
- Mettre à jour les renseignements de l'organisation
- Mettre à jour les emplacements utilisés
- Déclarer vos membres du conseil d'administration



INSCRIPTION DES ADHÉRENTS

- Inscription de vos patineurs, de vos officiels, de vos membres du conseil d'administration et bénévoles sur la glace
- Cochez toutes les activités auxquelles l'adhérent participe
- Déclarez les équipes de compétition



OBLIGATIONS ENVERS PATINAGE QUÉBEC

- Être en règle avec le Registre des Entreprises du Québec
- Collecter les autorisations de vos adhérents
- Détenir les polices d'assurances
- Respecter le règlement de sécurité de Patinage Québec et nommer un directeur local de la sécurité



REGISTRE DES ENTREPRISES DU QUÉBEC

- Demande de lettres patentes supplémentaires – RE-502
- Demande de règlement concernant la modification – RE-503
- Déclaration annuelle
- Demande de révocation de radiation



AUTORISATIONS À OBTENIR

- Collecte de renseignements personnels
- Exonération pour l'utilisation image
- Code de déontologie de Patinage Canada



ASSURANCES

- Indemnité en cas de blessure
- Assurance responsabilité civile générale
- Assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants
- Assurance biens



VOS OBLIGATIONS FINANCIÈRES

- Déclaration de revenus
- Admissibilité aux taxes
- Factures détaillées

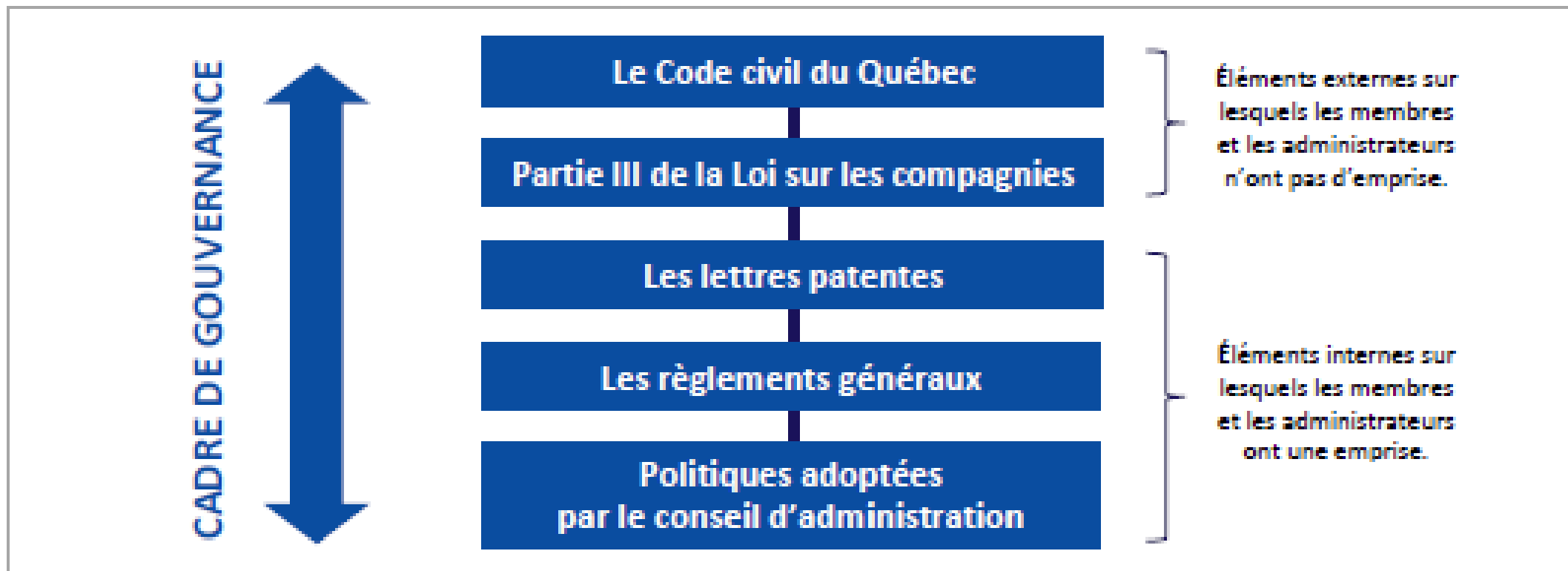


PRINCIPES DE LA GOUVERNANCE

La saine gouvernance est l'ensemble des politiques, des règles et des pratiques auxquelles se réfère un organisme pour réaliser ses objectifs.



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS ENCADRANT LA GOUVERNANCE



QUELS SONT LES PRINCIPAUX LEVIERS D'UNE GOUVERNANCE EFFICACE?

- Les lettres patentes
- Les règlements généraux
- Les politiques, les règlements et les chartes
- La reddition de comptes
- L'information et les communications



LES LETTRES PATENTES ET LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- **Les lettres patentes:** Acte constitutif officiel d'un organisme délivré par le Registraire des entreprises au titre de la Loi sur les compagnies, partie III.
- **Les règlements généraux:** modèle développé par Patinage Québec en respect du code de gouvernance des OBNL québécois en loisir et en sport



POLITIQUES SUR LES PRATIQUES ADMINISTRATIVES

- Politique de gestion budgétaire
- Politique sur le remboursement de frais de dépenses
- Politique sur les frais d'inscription et les modalités de remboursement
- Politique sur la propriété matérielle
- Politique sur l'archivage et la conservation des livres et des registres



POLITIQUE SUR LES RESSOURCES HUMAINES

- Politique sur le recrutement, licenciement, congédiement et démission du personnel
- Politique de recrutement de personnel bénévole



POLITIQUE SUR LE SPORT SÉCURITAIRE

- Règlement de sécurité de Patinage Québec
- Politique concernant la vérification des antécédents judiciaires
- Politique concernant la protection et l'accès aux renseignements personnels des membres
- Politique sur la gestion des Codes d'éthique, de déontologie et de conduite
- Politique concernant la gestion des plaintes et le comité de discipline



LA REDDITION DE COMPTES

- Rapport annuel d'activités
- Rapport financier



L'INFORMATION ET LES COMMUNICATIONS

- Établir les moyens de communication avec vos membres
- Déterminer les règles d'utilisation des médias sociaux
- Publier les règlements généraux, les politiques et la reddition de comptes



QUESTIONS

Gouvernance des OBNL



MERCI À NOS PARTENAIRES ET À NOS COMMANDITAIRES

Partenaires sportifs :



Commanditaires :



APPRÉCIATION





PATINAGE
QUÉBEC